

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/12/2011

Réception par le Prefet : 12/12/2011

Publication : 14/12/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2011-5-6-8

Séance du jeudi 8 décembre 2011

BUDGET PRIMITIF 2012 GESTION DES DECHETS CO6

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne en date du 15 novembre 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve les orientations de la politique départementale de gestion des déchets énoncées dans le rapport,
- approuve les programmes présentés dans le rapport et décide d'inscrire, dans la section d'investissement, 1.500.000 € en AP, 1.020.000 € en CP et, dans la section de fonctionnement, un crédit de 880.000 €,
- décide d'inscrire des recettes à hauteur de 150.000 €,
- donne délégation à la Commission Permanente pour allouer les crédits des différents programmes et pour prendre toute décision nécessaire à leur déploiement (conventions, ...).

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

325

SERVICE ENERGIE ET RECYCLAGE

MAÎTRISE DES DECHETS

Fonctionnement

					BP 2012
					€
D	C662	2206	Elimination pneumatiques, amiante-ciment etc	611	33 000,00
D		2206	Insertion	6231	3 000,00
D		2206	Haut-rhin propre (35.000 €), sacs biodégradables (635.000 €), Communication PDP (20.000 €)	6238	690 000,00
				Total programme	726 000,00
D	C762	2207	Etudes et communication des EPCI	65734	50 400,00
D		2207	Associations d'insertion	6574	76 000,00
				Total programme	126 400,00
D	C862	2208	Animateurs auprès des artisans (AE)	6574	18 000,00
D			CCKB Animatrice Prévention (AE)	65734	9 600,00
				Total programme	27 600,00
				TOTAL DECHETS	880 000,00

MAÎTRISE DES DECHETS C062

Investissement

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP
2201	20	2033	731	C162	Frais d'insertion	20 000,00 €
	20	2031	731	C162	frais d'études	100 000,00 €
	21	2157	731	C162	Acquisition de materiel biodéchets	100 000,00 €
			AP 2012	450 000,00		
	204	2042	731	C262	Espoir	100 000,00 €
	204	20414	731	C262	Traitement des collectes déchets	700 000,00 €
			AP 2012	1 050 000,00	TOTAL C062	1 020 000,00 €

325

SERVICE ENERGIE ET RECYCLAGE

MAÎTRISE DES DECHETS

Recettes

N° de transpo	Libellé section	imputations	2012	objet de la recette
2206	Fonctionnement	70/7475/731	150 000,00	PLAN DE PREVENTION ADEME